

Lors de l'enquête individuelle, un certain nombre de questions qui portaient, entre autres sur le pouvoir de décision dans le ménage, le contrôle exercé sur le revenu, ont été posées aux femmes. De même, on a cherché à connaître l'opinion des femmes concernant certains aspects de la vie du couple : en particulier, on a demandé aux femmes si elles pensaient que pour certaines raisons, il était justifié qu'un homme batte sa femme et si une femme pouvait refuser pour certaines raisons d'avoir des relations sexuelles avec son mari ou partenaire.

Précisons que le module sur le statut de la femme n'a concerné qu'un sous échantillon d'un ménage sur deux. Ce sous échantillon était également sélectionné pour le test d'anémie et pour les modules sur la violence domestique. Dans les ménages sélectionnés, les questions sur le statut de la femme ont été posées à toutes les femmes éligibles (15-49 ans).

17.1 CHOIX DU CONJOINT

Le tableau 17.1 présente deux types de données : tout d'abord, la répartition des femmes non célibataires selon le temps depuis lequel elles connaissaient leur mari/partenaire au moment d'entrer en union, et la répartition de ces femmes selon la personne qui a choisi le conjoint. On constate tout d'abord que la majorité des femmes (77 %) connaissaient leur conjoint depuis au moins un mois lorsqu'elles sont entrées en union, en outre, dans 20 % des cas, les femmes connaissaient leur conjoint depuis l'enfance. Seulement 2 % des femmes ont déclaré être entrés en union avec une personne rencontrée depuis moins d'un mois.

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que la proportion de femmes qui entrent en union avec quelqu'un qu'elles connaissent depuis l'enfance est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (25 % contre 14 %). À l'opposé, la proportion de femmes entrant en union avec un homme qu'elles connaissent depuis moins d'un mois est plus élevée en urbain qu'en rural (3 % contre 2 %).

On observe également certaines différences régionales : c'est dans les départements du Nord-Ouest (29 %), du Sud (29 %), du Centre (32 %) et surtout du Sud-Est (34 %) que les femmes sont entrées en union le plus fréquemment avec quelqu'un qu'elles connaissent depuis l'enfance. À l'opposé, 5 % des femmes de la Grande-Anse connaissaient leur conjoint depuis moins d'un mois lorsque elles sont entrées en union.

En ce qui concerne le choix du conjoint, on constate que, dans la quasi-totalité des cas (96 %), c'est la femme qui a effectué le choix et cette proportion est élevée quelle que soit la variable considérée. Dans seulement 3 % des cas, la femme a été seulement consultée.

Tableau 17.1 Choix du conjoint

Répartition (en %) des femmes non célibataires selon le temps depuis lequel elles connaissent leur conjoint/partenaire au moment d'entrer en union avec lui, et répartition (en %) des femmes non célibataires selon leur niveau de participation dans le choix de leur conjoint/partenaire, et selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Conjoint/partenaire connu depuis :					A choisi son conjoint/partenaire					Effectif de femmes non célibataires
	Moins d'un mois	Un mois ou plus	L'enfance	ND	Total	Oui	Non		ND	Total	
							A été consultée	N'a pas été consultée			
Groupe d'âges											
15-19	1,9	74,9	22,0	1,2	100,0	96,0	2,0	0,2	1,8	100,0	246
20-29	3,0	78,5	17,8	0,7	100,0	97,2	2,0	0,3	0,6	100,0	1 312
30-39	1,8	77,5	20,4	0,3	100,0	95,4	3,7	0,4	0,5	100,0	1 083
40-49	2,2	74,8	22,3	0,7	100,0	94,7	4,5	0,3	0,5	100,0	903
Milieu de résidence											
Aire Métropolitaine	3,9	84,0	10,8	1,3	100,0	97,6	1,0	0,2	1,1	100,0	902
Autres Villes	2,3	79,4	17,5	0,8	100,0	96,5	2,6	0,4	0,6	100,0	697
Ensemble urbain	3,2	82,0	13,7	1,1	100,0	97,1	1,7	0,3	0,9	100,0	1 599
Rural	1,7	72,9	25,2	0,3	100,0	94,9	4,3	0,3	0,4	100,0	1 945
Département											
Aire Métropolitaine	3,9	84,0	10,8	1,3	100,0	97,6	1,0	0,2	1,1	100,0	902
Ouest (sans Aire Métro.)	2,0	81,5	16,5	0,0	100,0	96,5	3,1	0,4	0,0	100,0	566
Sud-Est	0,6	65,2	34,0	0,2	100,0	96,6	2,7	0,5	0,2	100,0	155
Nord	3,4	73,9	21,9	0,8	100,0	95,8	3,3	0,5	0,4	100,0	337
Nord-Est	2,8	73,2	24,0	0,0	100,0	97,6	2,0	0,4	0,0	100,0	114
Artibonite	0,7	78,4	20,1	0,8	100,0	94,0	5,2	0,0	0,8	100,0	568
Centre	1,3	66,3	31,9	0,5	100,0	90,2	8,0	0,5	1,4	100,0	267
Sud	2,1	69,0	28,9	0,0	100,0	97,2	2,5	0,3	0,0	100,0	215
Grande-Anse	5,3	75,1	19,0	0,6	100,0	96,0	3,1	0,3	0,6	100,0	120
Nord-Ouest	0,8	70,2	28,7	0,3	100,0	96,3	2,8	0,7	0,3	100,0	213
Nippes	1,7	75,5	21,9	1,0	100,0	97,3	1,4	0,3	1,0	100,0	87
Niveau d'instruction											
Aucune instruction	2,3	74,7	22,6	0,4	100,0	95,1	4,1	0,4	0,4	100,0	1 004
Primaire/alphab.	2,2	75,6	21,7	0,5	100,0	95,5	3,6	0,4	0,5	100,0	1 474
Secondaire ou +	2,6	81,1	15,4	0,9	100,0	97,2	1,7	0,2	0,9	100,0	1 066
Alphabétisation des parents											
Père et mère alphabétisés	4,0	79,1	16,0	0,9	100,0	98,4	0,7	0,2	0,7	100,0	602
Seulement père	1,4	80,1	18,5	0,0	100,0	97,1	2,5	0,2	0,2	100,0	631
Seulement mère	2,4	74,1	23,5	0,0	100,0	97,3	2,7	0,0	0,0	100,0	146
Aucun des deux	2,2	75,4	21,9	0,5	100,0	95,4	3,6	0,4	0,5	100,0	2 031
ND	2,2	79,2	13,4	5,2	100,0	84,7	10,2	0,0	5,2	100,0	134
Quintile de bien-être économique											
Le plus pauvre	2,0	65,8	31,8	0,3	100,0	94,8	4,2	0,3	0,7	100,0	600
Second	2,3	72,2	25,2	0,3	100,0	94,0	4,9	0,8	0,3	100,0	662
Moyen	2,1	76,7	20,5	0,8	100,0	95,3	3,7	0,2	0,8	100,0	630
Quatrième	2,9	82,5	13,9	0,8	100,0	97,7	1,7	0,2	0,5	100,0	883
Le plus riche	2,4	83,7	13,0	0,9	100,0	96,9	2,0	0,2	0,9	100,0	770
Ensemble	2,4	77,0	20,0	0,6	100,0	95,9	3,1	0,3	0,6	100,0	3 544

Note : Tableau basé sur les informations concernant le mari/partenaire actuel ou le plus récent. Le total comprend 134 femmes pour lesquelles l'alphabétisation des parents est indéterminée.

17.2 ÉCART D'ÂGE ET DIFFÉRENCE DE NIVEAU D'INSTRUCTION

L'analyse des données du tableau 17.2 révèle que dans un tiers des cas (31 %), la différence d'âge entre les conjoints est de 5-9 ans ; dans environ 21 % des cas, l'écart est de 10 ans ou plus ; près d'un quart des femmes (24 %) ont à peu près le même âge que leur conjoint. Dans seulement 6 % des cas, les femmes sont plus âgées de 3 ans ou plus que leur conjoint.

Tableau 17.2 Différence d'âges et d'instruction entre conjoints

Répartition (en %) des femmes en union selon leur différence d'âge et leur différence d'instruction par rapport à leur conjoint/partenaire et différence moyenne d'âge et de niveau d'instruction, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Différence entre l'âge du conjoint et celui de la femme							Dif- férence moyenne d'âge	Niveau d'instruction de la femme comparé à celui du conjoint					Total	Différence moyenne de nombre d'années d'instruction	Effectif
	Femme plus âgée de 3 ans ou +	Même âge ou plus ou moins 2 ans	Mari plus âgé que la femme			ND	Total		Femme moins instruite	Femme plus instruite	Les deux instruits	Aucun instruit	NSP/ ND			
			3-4 ans	5-9 ans	10 ans ou +											
Groupe d'âges																
15-19	0,0	16,9	21,6	44,4	16,3	0,7	100,0	6,3	70,1	11,3	12,8	1,1	4,7	100,0	2,5	204
20-29	1,7	22,6	16,3	37,4	21,8	0,2	100,0	6,4	56,9	19,2	11,3	7,5	5,1	100,0	1,7	1 166
30-39	8,2	25,0	16,9	28,3	21,0	0,5	100,0	5,3	45,2	21,4	11,7	16,0	5,7	100,0	1,2	965
40-49	13,1	27,5	18,0	22,0	19,1	0,4	100,0	4,2	40,8	11,3	6,0	34,5	7,3	100,0	1,2	726
Âge à la première union																
< 18 ans	4,4	19,9	16,4	35,0	24,1	0,1	100,0	6,4	53,7	15,2	8,2	17,1	5,9	100,0	1,8	1 148
18-24 ans	5,9	25,6	17,1	31,0	20,1	0,2	100,0	5,4	50,6	17,8	9,7	16,4	5,5	100,0	1,5	1 537
25 ans ou +	13,9	31,4	20,2	21,4	11,3	1,7	100,0	3,3	38,4	23,7	18,9	12,4	6,7	100,0	0,6	376
Milieu de résidence																
Aire Métropolitaine	6,8	23,5	16,2	34,3	18,5	0,7	100,0	5,4	54,6	17,6	17,9	3,6	6,4	100,0	1,8	735
Autres Villes	6,6	30,4	16,0	30,0	16,5	0,6	100,0	4,8	54,2	21,0	11,7	8,0	5,0	100,0	1,5	578
Ensemble urbain	6,7	26,5	16,1	32,4	17,6	0,6	100,0	5,1	54,4	19,1	15,2	5,5	5,8	100,0	1,7	1 313
Rural	6,1	22,4	18,1	30,5	22,7	0,2	100,0	5,8	47,1	16,3	6,6	24,2	5,8	100,0	1,4	1 749
Département																
Aire Métropolitaine	6,8	23,5	16,2	34,3	18,5	0,7	100,0	5,4	54,6	17,6	17,9	3,6	6,4	100,0	1,8	735
Ouest (sans Aire Métro.)	5,6	24,3	17,1	33,9	19,1	0,0	100,0	5,5	51,1	12,7	6,4	21,0	8,8	100,0	1,9	493
Sud-Est	8,9	20,8	18,2	29,1	23,0	0,0	100,0	5,8	42,6	19,6	11,1	23,8	2,9	100,0	0,8	140
Nord	6,5	33,0	15,3	25,7	18,8	0,6	100,0	4,8	53,8	20,5	8,3	13,4	4,0	100,0	1,6	298
Nord-Est	5,7	29,0	19,5	26,9	18,5	0,5	100,0	5,1	50,5	19,9	7,2	16,7	5,7	100,0	1,5	100
Artibonite	7,6	21,8	17,9	30,9	21,5	0,3	100,0	5,4	49,2	17,5	10,7	15,9	6,7	100,0	1,5	487
Centre	5,0	24,7	22,1	27,3	20,5	0,5	100,0	5,5	42,3	16,2	3,9	33,7	3,9	100,0	1,1	246
Sud	4,2	21,4	19,0	31,4	24,0	0,0	100,0	6,3	53,5	22,5	7,6	14,6	1,8	100,0	0,9	192
Grande-Anse	5,4	20,3	17,9	33,8	22,7	0,0	100,0	6,4	43,4	15,6	8,0	29,3	3,7	100,0	1,0	107
Nord-Ouest	6,9	24,0	13,2	31,0	24,3	0,5	100,0	5,9	48,8	18,0	7,2	20,7	5,4	100,0	1,3	185
Nippes	3,7	21,3	16,8	30,8	26,7	0,8	100,0	6,7	41,4	22,3	6,6	21,9	7,8	100,0	1,1	79
Niveau d'instruction																
Aucune instruction	9,1	20,7	16,1	30,1	23,7	0,3	100,0	5,6	44,4	0,0	0,0	49,8	5,8	100,0	2,1	879
Primaire/alphab.	4,6	23,2	19,0	32,2	20,5	0,4	100,0	5,8	54,5	24,2	9,9	4,6	6,8	100,0	1,8	1 242
Secondaire +	6,0	28,7	16,1	31,2	17,6	0,4	100,0	5,0	50,2	25,0	20,3	0,0	4,5	100,0	0,6	941
Instruction du conjoint																
Aucune instruction	5,5	19,9	19,3	28,6	26,3	0,4	100,0	6,5	0,0	24,8	0,0	75,2	0,0	100,0	(0,9)	651
Primaire/alphab.	6,6	23,1	17,1	32,0	20,9	0,3	100,0	5,6	60,5	24,1	11,9	0,5	3,1	100,0	1,2	1 053
Secondaire +	5,7	27,7	16,6	33,3	16,7	0,0	100,0	5,0	73,4	9,8	15,4	0,0	1,5	100,0	3,0	1 229
NSP/ND	14,2	20,9	14,1	21,3	24,5	5,0	100,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	-	127
Alphabétisation des parents																
Père et mère alphabétisés	4,5	25,5	18,2	36,9	14,6	0,3	100,0	5,2	54,6	20,8	18,7	1,3	4,6	100,0	1,4	515
Seulement père	5,3	23,2	19,3	33,3	18,6	0,2	100,0	5,5	54,2	21,7	11,8	6,0	6,3	100,0	1,6	544
Seulement mère	7,2	26,1	16,1	38,7	11,2	0,6	100,0	4,9	64,9	16,3	11,9	1,3	5,7	100,0	2,0	123
Aucun des deux	7,0	23,4	16,7	28,7	23,9	0,3	100,0	5,7	46,7	15,7	7,4	25,3	4,9	100,0	1,4	1 769
ND	8,0	33,1	13,3	29,0	13,5	3,1	100,0	4,9	51,7	11,6	7,2	6,0	23,6	100,0	2,2	111
Quintile de bien-être économique																
Le plus pauvre	5,5	19,9	18,1	32,3	24,1	0,0	100,0	6,1	40,7	12,7	4,2	37,2	5,2	100,0	1,1	541
Second	5,7	21,1	20,1	29,9	22,6	0,6	100,0	5,8	45,2	16,6	4,8	29,0	4,5	100,0	1,3	592
Moyen	6,0	27,8	17,9	29,9	18,2	0,1	100,0	5,0	52,3	22,2	6,3	15,5	3,7	100,0	1,5	539
Quatrième	8,0	23,9	13,8	32,6	21,5	0,3	100,0	5,7	57,7	18,2	11,7	4,8	7,6	100,0	1,9	727
Le plus riche	6,1	27,8	17,3	31,6	16,5	0,8	100,0	5,0	52,9	17,6	21,7	0,5	7,2	100,0	1,6	662
Ensemble	6,3	24,2	17,3	31,3	20,5	0,4	100,0	5,5	50,3	17,5	10,3	16,2	5,8	100,0	1,5	3 061

L'écart d'âge moyen entre les conjoints s'établit à 5,5 ans. C'est parmi les femmes qui sont entrées en union à un âge tardif (25 ans et plus) que cet écart moyen est le moins important (3,3 ans). À l'opposé, on constate que dans les Nippes, il est de 6,7 ans. On note également en fonction du niveau d'instruction que cet écart d'âge moyen est plus faible quand la femme a un niveau secondaire (5,0 ans contre 5,8 ans quand elle a un niveau primaire) et quand son conjoint a un niveau secondaire (5,0 ans contre 6,5 ans quand il n'a aucune instruction).

En ce qui concerne la différence moyenne d'années d'instruction, on constate qu'elle est de 1,5. Cependant, quand le conjoint a atteint un niveau secondaire ou plus, la différence est de 3 années.

17.3 COMMUNICATION ENTRE CONJOINTS

Les trois principaux sujets qui ont été le plus souvent abordés par les femmes et leur conjoint concernent la façon de dépenser l'argent (75 % des cas), suivie de ce qui se passe à la maison (69 %) et de ce qui se passe sur le lieu de travail (58 %). La discussion sur des informations relatives à des événements de la communauté est moins fréquente (27 %). Globalement près d'un quart des couples ont discuté de ces quatre sujets (24 %) et dans un cas sur cinq (20 %), les femmes n'ont discuté d'aucun de ces sujets (tableau 17.3).

L'âge et la durée de l'union semblent jouer un rôle dans l'établissement de la communication entre les partenaires ; plus les femmes sont âgées et l'union ancienne, plus le pourcentage de femmes ayant abordé ces sujets augmente.

Le niveau d'instruction ne semble pas influencer la communication entre les conjoints puisque parmi les femmes sans instruction 26 % ont abordé les quatre sujets contre 21 % quand la femme a un niveau primaire et 26 % quand elle a un niveau secondaire.

L'écart de niveau d'instruction entre conjoints ne fait pas apparaître de différences.

Les différences d'âge entre les conjoints ne semblent pas non plus influencer sur leur degré de communication, quel que soit le thème considéré.

Tableau 17.3 Communication entre conjoints/partenaires

Pourcentage de femmes actuellement en union selon qu'elles discutent souvent ou non avec leur conjoint/partenaire de certains sujets et selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Parlent souvent avec le conjoint/partenaire de :					Aucun des sujets	Effectif de femmes
	Ce qui se passe au travail	Ce qui se passe à la maison	Dépenses à faire	Ce qui se passe dans la communauté	Ensemble des 4 sujets		
Groupe d'âges							
15-19	42,7	40,4	53,1	14,7	11,1	39,8	204
20-29	54,2	65,5	73,8	26,7	22,3	20,9	1 166
30-39	60,7	73,6	77,0	28,1	24,7	18,4	965
40-49	66,4	78,3	81,3	29,3	27,7	13,4	726
Niveau d'instruction							
Aucune instruction	60,0	72,4	76,5	27,9	25,8	18,0	879
Primaire/alphab.	57,0	67,6	74,9	23,0	20,6	20,9	1 242
Secondaire +	58,7	69,1	74,5	31,2	25,6	19,5	941
Différence d'instruction entre conjoints							
Femme moins instruite	55,3	67,0	74,7	26,1	22,7	20,4	1 539
Femme plus instruite	66,3	72,9	78,7	24,9	22,9	17,8	536
Les deux instruits	59,1	73,7	78,1	38,6	28,9	14,9	314
Aucun instruit	62,3	74,3	76,0	28,2	26,6	17,8	495
NSP/ND	49,6	58,7	62,3	16,9	15,9	31,7	177
Différence d'âge entre la femme et le conjoint/partenaire							
Femme plus âgée de 3 ans ou +	57,1	68,9	75,6	28,7	26,4	19,0	194
Même âge ou +/- 2 ans	59,4	69,5	76,9	28,5	25,4	19,1	740
Conjoint plus âgé de 3-4 ans	60,6	72,3	75,7	28,2	23,9	18,8	528
Conjoint plus âgé de 5-9 ans	59,3	69,2	76,3	26,7	23,5	19,1	959
Conjoint plus âgé de 10 ans ou +	54,9	68,0	71,5	24,2	20,8	21,5	628
ND	27,0	37,1	52,1	14,9	3,8	36,9	12
Durée de l'union							
En union une seule fois	60,0	71,1	76,4	28,5	25,0	18,5	1 952
- depuis < 5 ans	51,9	56,7	66,2	24,2	20,3	27,0	582
- depuis 5-10 ans	58,7	72,4	78,0	32,7	27,3	16,9	590
- depuis 11 ans ou plus	66,9	80,8	82,8	28,6	26,8	13,4	780
En union plus d'une fois	55,7	66,5	73,1	24,4	21,2	21,6	1 102
ND	38,4	78,2	89,9	5,1	5,1	10,1	8
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	62,1	73,5	77,0	29,0	27,2	17,9	541
Second	64,1	68,2	73,9	27,3	24,9	21,1	592
Moyen	58,2	69,4	77,0	24,8	21,6	17,4	539
Quatrième	48,7	63,9	71,5	21,7	18,1	23,7	727
Le plus riche	61,0	73,3	77,6	32,7	27,0	17,0	662
Ensemble	58,4	69,4	75,2	27,0	23,6	19,6	3 061

17.4 PRISE DE DÉCISION DANS LE MÉNAGE

Pour évaluer le rôle et le niveau d'implication des femmes dans les prises de décisions au niveau du ménage, on a posé des questions pour savoir qui, de l'enquêtée ou d'une autre personne, avait le dernier mot dans certaines décisions. Sept sujets ont été retenus et les questions s'adressaient non seulement aux femmes en union mais aussi aux femmes qui ne l'étaient pas et qui avaient des enfants vivants. De plus, des questions sur quatre sujets supplémentaires ont été posées seulement aux femmes ayant des enfants vivants.

En ce qui concerne les femmes en union, la décision est prise le plus souvent conjointement pour trois des sept sujets concernés tels que les achats importants pour la maison (40 %), l'utilisation de la contraception (46 %) et la prise en charge de la santé de la femme (38 %) (tableau 17.4.1).

Tableau 17.4.1 Prise de décisions dans le ménage : femmes actuellement en union									
Répartition (en %) des femmes actuellement en union selon la personne qui a le dernier mot en ce qui concerne certaines prises de décisions dans le ménage, selon le type de décision, EMMUS-IV Haïti 2005-2006									
Type de décisions	Femmes actuellement en union							Total ¹	Effectif de femmes
	La personne qui a le dernier mot est :								
	Enquêtée seule	Enquêtée avec :		Conjoint/ partenaire seul	Quel- qu'un d'autre	Personne/ sujet non discuté	ND		
		Conjoint/ partenaire	Quel- qu'un d'autre						
Nourriture à préparer	72,1	12,4	3,4	1,0	10,6	0,2	0,2	100,0	3 061
Visites aux parents/amis	45,0	42,5	0,9	7,0	3,5	0,8	0,2	100,0	3 061
Besoins quotidiens	51,5	25,6	2,1	8,7	11,8	0,2	0,2	100,0	3 061
Grosses dépenses	29,2	39,5	2,0	16,4	12,2	0,5	0,2	100,0	3 061
Enquêtée doit ou non travailler pour gagner de l'argent	40,0	36,0	1,0	12,4	4,0	6,5	0,2	100,0	3 061
Propre santé de l'enquêtée	30,1	37,5	0,4	25,9	5,7	0,2	0,2	100,0	3 061
Utilisation de la contraception	19,5	45,5	0,0	4,3	0,4	30,0	0,3	100,0	3 061
FEMMES AVEC DES ENFANTS VIVANTS									
École des enfants	17,3	52,6	0,6	12,5	2,2	14,7	0,1	100,0	2 637
En cas de maladie des enfants	21,4	62,5	0,8	11,7	2,8	0,7	0,1	100,0	2 637
Discipline des enfants	27,1	55,6	0,7	9,8	2,3	4,4	0,1	100,0	2 637
Avoir d'autres enfants	20,6	58,7	0,1	5,8	0,3	13,0	1,5	100,0	2 637
¹ Y compris les non déterminés									

¹ Y compris les non déterminés

C'est pour la préparation de la nourriture que la proportion de femmes qui décident en dernier ressort est la plus élevée (72 %). En outre, un peu plus de la moitié des femmes (52 %) prennent seule la décision concernant les besoins quotidiens du ménage. À l'opposé, la décision d'utiliser la contraception est prise en dernier ressort dans 46 % des cas en accord avec le conjoint. IL faut néanmoins souligner que dans 30 % des cas, le sujet n'a pas été abordé. On constate également que 26 % des femmes ont déclaré que la décision concernant leur propre santé était prise par le conjoint/partenaire seul.

Parmi les femmes en union avec des enfants, on note que la concertation prévaut, quelle que soit la décision relative à l'enfant dans un peu plus de 50 % des cas. Par exemple, dans les décisions sur les problèmes de maladie des enfants, le conjoint est impliqué dans 63 % des cas. Cependant, dans une proportion relativement élevée, c'est le conjoint qui prend seul la décision (12 %). De même, concernant la décision d'augmenter la taille de la famille, 21 % des enquêtées décident seules et 59 % avec leur mari/partenaire.

Le tableau 17.4.2 présente les mêmes informations pour les femmes non en union. On constate que quel que soit le sujet, sauf pour l'utilisation de la contraception, c'est une autre personne seule qui décide dans une proportion élevée de cas.

Quand la femme a des enfants, on remarque que c'est l'enquêtée seule qui décide dans au moins 62 % des cas pour les décisions concernant l'enfant. Cependant, dans une proportion relativement élevée de cas, la décision revient à quelqu'un d'autre seul, sauf quand il s'agit d'avoir d'autres enfants.

Tableau 17.4.2 Prise de décisions dans le ménage : femmes non en union

Répartition (en %) des femmes qui ne sont pas en union selon la personne qui a le dernier mot en ce qui concerne certaines prises de décisions dans le ménage, selon le type de décision, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Femmes non en union ¹									
La personne qui a le dernier mot est :									
	Enquêtée seule	Enquêtée avec :		Conjoint/ partenaire seul	Quel- qu'un d'autre seul	Personne/ sujet non discuté	ND	Total ²	Effectif
Type de décisions		Conjoint/ parte- naire	Quel- qu'un d'autre						
Nourriture à préparer	24,4	0,1	6,0	0,0	68,5	0,7	0,3	100,0	2 248
Visites aux parents/amis	41,6	0,6	6,4	0,1	48,7	2,4	0,2	100,0	2 248
Besoins quotidiens	19,6	0,2	3,8	0,0	75,5	0,8	0,1	100,0	2 248
Grosses dépenses	18,7	0,3	4,0	0,1	75,6	1,1	0,1	100,0	2 248
Enquêtée doit ou non travailler pour gagner de l'argent	31,1	0,3	3,1	0,1	36,8	28,4	0,2	100,0	2 248
Propre santé de l'enquêtée	31,1	0,5	6,9	0,1	60,8	0,5	0,2	100,0	2 248
Utilisation de la contraception	23,8	1,8	0,6	0,1	4,9	68,7	0,2	100,0	2 248
FEMMES AVEC DES ENFANTS VIVANTS									
École des enfants	62,1	2,1	5,4	1,9	13,6	14,5	0,4	100,0	461
En cas de maladie des enfants	70,5	2,1	6,4	1,6	18,2	0,8	0,4	100,0	461
Discipline des enfants	71,3	2,1	6,5	0,7	11,7	7,2	0,4	100,0	461
Avoir d'autres enfants	64,7	2,2	1,2	0,0	2,5	26,5	2,8	100,0	461

¹ Comprend les femmes célibataires, veuves et divorcées
² Y compris les non déterminés

¹ Comprend les femmes célibataires, veuves et divorcées

² Y compris les non déterminés

Les tableaux 17.5.1 et 17.5.2 présentent les données concernant le dernier mot dans la prise de décision. On constate que 22 % des femmes ont déclaré avoir le dernier mot, seule ou avec quelqu'un dans les 7 décisions proposées. À l'opposé, 16 % n'ont décidé en dernier ressort dans aucune décision. C'est parmi les femmes les plus âgées (39 % à 30-39 ans et 36 % à 40-49 ans), parmi celles qui ont 3 enfants et plus (au moins 41 %), parmi celles qui travaillent pour de l'argent (36 %) et parmi celles en union avec cohabitation (35 %) que cette proportion est la plus élevée. On note que selon le niveau d'instruction, ce sont les femmes les plus instruites qui ont eu le moins fréquemment le dernier mot, seule ou avec quelqu'un (16 % contre 33 % parmi celles sans instruction). Si l'on examine en détail les résultats, on constate que c'est concernant les visites aux parents et amis que la proportion de femmes ayant eu le dernier mot est la plus élevée (72 %). À l'opposé, en ce qui concerne les grosses dépenses et l'utilisation de la contraception, les proportions sont plus faibles (respectivement, 51 % et 49 %). Seulement 55 % des femmes décident en dernier ressort en ce qui concerne leurs propres soins de santé. La prise de décision, soit seule soit conjointement, augmente avec l'âge et la parité quel que soit le sujet considéré.

Tableau 17.5.1 Dernier mot dans la prise de décision : ensemble des femmes

Pourcentage de l'ensemble des femmes, qui déclarent avoir le dernier mot (seule ou avec quelqu'un) en ce qui concerne certaines prises de décision au niveau du ménage, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Ensemble des femmes									Effectif
	Nourriture à préparer	Visites aux parents/ amis	Besoins quotidiens	Grosses dépenses	Enquêtée doit ou non travailler pour gagner de l'argent	Propre santé de l'enquêtée	Utilisation de la contraception	Ensemble des 7 décisions	Aucune des 7 décisions	
Groupe d'âges										
15-19	19,7	32,0	11,8	9,5	17,5	19,3	21,0	2,9	50,3	1 336
20-29	61,1	77,0	51,2	45,9	60,9	57,9	56,0	19,5	8,5	1 908
30-39	92,8	90,3	85,4	77,7	80,7	74,7	67,7	38,7	0,9	1 142
40-49	96,3	94,7	91,3	85,8	88,0	78,7	49,4	35,9	0,4	922
Enfants vivants										
0	27,2	46,4	18,3	16,7	31,1	31,4	26,6	3,7	36,4	2 211
1-2	80,8	87,4	74,2	66,0	73,9	69,0	61,7	29,0	2,8	1 443
3-4	96,2	90,2	86,4	79,4	81,0	74,8	67,2	40,8	0,1	846
5 ou +	98,5	92,7	92,1	85,2	85,1	76,8	65,5	42,0	0,0	809
État matrimonial										
Célibataire	18,5	37,4	10,5	9,5	22,3	26,0	20,5	1,2	44,8	1 765
En union avec cohabitation	90,3	88,6	80,7	72,7	77,2	68,6	65,8	34,9	1,2	2 626
En union sans cohabitation	73,6	87,4	69,4	59,2	74,9	63,6	60,1	26,2	2,6	435
En rupture d'union	74,3	89,7	71,3	72,4	78,8	83,9	46,9	27,5	2,6	483
Milieu de résidence										
Aire Métropolitaine	58,6	73,6	52,1	48,8	57,7	58,4	49,1	22,1	15,9	1 436
Autres Villes	60,3	68,9	52,0	47,0	58,1	55,5	50,5	21,7	16,5	1 088
Ensemble urbain	59,3	71,5	52,0	48,0	57,9	57,2	49,7	21,9	16,2	2 524
Rural	67,5	71,6	58,8	52,8	59,9	53,9	47,5	22,7	15,8	2 785
Niveau d'instruction										
Aucune instruction	90,5	88,1	81,4	74,7	78,9	72,7	53,5	32,8	2,8	1 067
Primaire/alphab.	62,1	67,6	55,1	48,9	57,6	51,2	47,5	23,4	20,5	2 190
Secondaire +	51,3	67,3	42,7	39,7	50,0	51,0	47,1	15,6	17,9	2 052
Situation par rapport à l'emploi										
Ne travaille pas	48,7	59,1	38,6	34,8	36,6	40,5	41,0	12,3	26,0	2 991
Travaille pour de l'argent	82,8	88,0	77,7	71,2	88,3	75,1	58,7	35,8	2,8	2 253
Ne travaille pas pour de l'argent	84,1	79,1	73,0	57,6	71,1	59,0	43,9	17,3	8,4	65
Quintile de bien-être économique										
Le plus pauvre	74,0	75,3	64,2	59,1	67,9	59,1	47,9	26,4	14,5	776
Second	66,1	70,2	59,0	53,0	59,3	52,8	46,1	24,4	17,0	926
Moyen	68,0	69,4	59,4	52,6	59,2	53,9	49,2	25,6	17,7	918
Quatrième	63,5	74,2	57,2	51,2	58,6	55,7	47,7	20,8	13,7	1 261
Le plus riche	53,6	69,6	44,9	42,3	54,0	56,0	50,8	17,9	17,0	1 428
Ensemble	63,6	71,6	55,6	50,6	58,9	55,4	48,6	22,3	16,0	5 309

Le tableau 17.5.2 présente les résultats pour les femmes ayant des enfants. Plus d'un quart des femmes (27 %) ont décidé en dernier ressort pour les 11 décisions proposées. Ce sont surtout parmi les femmes les plus âgées (au moins 31 % entre 30 et 49 ans), celles ayant 3 enfants ou plus (au moins 34 %), celles qui travaillent pour de l'argent (34 %) que la proportion est la plus élevée. Les décisions relatives aux soins des enfants (instruction, santé, éducation) et à l'agrandissement de la famille sont prises dans des proportions allant de 70 % à 84 % très souvent par la femme seule ou en collaboration avec quelqu'un d'autre.

L'analyse selon le milieu de résidence n'a fait apparaître aucune différence significative, quel que soit le thème considéré.

Tableau 17.5.2 Dernier mot dans la prise de décision : femmes avec des enfants

Pourcentage de femmes qui ont des enfants, qui déclarent avoir le dernier mot (seule ou avec quelqu'un) en ce qui concerne certaines prises de décision au niveau du ménage, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Femmes avec des enfants						Effectif
	École des enfants	En cas de maladie des enfants	Discipline des enfants	Avoir d'autres enfants	Ensemble des 11 décisions	Aucune des 11 décisions	
Groupe d'âges							
15-19	26,5	59,0	58,7	73,0	9,4	7,4	145
20-29	57,7	78,8	77,5	80,6	20,9	0,6	1 063
30-39	79,4	88,1	86,9	82,1	33,1	0,2	1 015
40-49	82,5	89,0	88,9	70,0	30,5	0,4	875
Enfants vivants							
0	na	na	na	na	na	na	na
1-2	57,9	80,1	78,1	78,5	18,8	1,5	1 443
3-4	79,9	86,9	86,3	78,0	34,5	0,1	846
5 ou +	82,6	87,2	88,0	76,1	34,2	0,0	809
État matrimonial							
Célibataire	(31,8)	(44,7)	(56,7)	(59,0)	(3,5)	(21,6)	36
En union avec cohabitation	71,1	84,4	83,3	79,5	28,7	0,2	2 278
En union sans cohabitation	66,9	86,7	84,5	79,0	22,9	1,4	359
En rupture d'union	72,8	81,9	82,0	69,0	24,1	1,2	424
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	70,1	83,5	84,2	79,3	28,6	0,6	698
Autres Villes	69,5	82,9	80,8	76,9	27,6	1,1	609
Ensemble urbain	69,8	83,2	82,6	78,2	28,1	0,8	1 307
Rural	70,8	84,3	83,1	77,4	26,3	0,7	1 791
Niveau d'instruction							
Aucune instruction	74,4	84,6	84,9	74,6	29,1	0,2	965
Primaire/alphab.	67,8	82,5	81,7	78,6	27,1	1,3	1 341
Secondaire +	69,7	85,0	82,5	80,2	24,5	0,4	792
Situation par rapport à l'emploi							
Ne travaille pas	59,7	76,7	77,9	76,9	18,7	1,2	1 307
Travaille pour de l'argent	78,6	89,4	87,0	78,8	33,8	0,4	1 736
Ne travaille pas pour de l'argent	63,3	76,2	72,0	67,2	16,1	0,5	54
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	70,8	85,4	83,8	78,2	27,4	0,7	569
Second	71,2	84,8	83,2	77,5	27,4	0,4	608
Moyen	71,1	83,7	82,9	78,5	31,1	1,0	578
Quatrième	66,7	81,7	82,1	77,4	23,7	0,5	747
Le plus riche	73,1	84,2	82,8	77,4	26,8	1,1	596
Ensemble	70,4	83,8	82,9	77,8	27,1	0,7	3 098

na = Non applicable

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés

17.5 ATTITUDES SUR LE ROLE DE SEXES

La perception du rôle qui est assigné à chacun des sexes dans la société et dans le ménage, l'opinion des femmes concernant l'égalité des femmes et des hommes ainsi que les droits des femmes constituent un aspect important de ce module sur le statut de la femme. En demandant aux femmes leur avis sur un certain nombre de déclarations concernant divers aspects de la vie du ménage, on a cherché à déterminer si les femmes acceptaient ou non certains principes établis ; ces déclarations portent, non seulement sur leur rôle dans le ménage, mais aussi sur le droit d'un homme de battre sa femme et sur le droit d'une femme de refuser d'avoir des relations sexuelles avec son époux.

Le tableau 17.6 présente les résultats concernant l'avis des femmes à propos de certaines déclarations. On constate que la quasi-majorité des femmes rejettent les idées prônant la non participation des hommes aux travaux ménagers, l'acceptation de la violence à l'encontre des femmes pour le maintien de la cohésion au sein de la famille et une meilleure éducation des garçons au détriment des filles. Près de la moitié des femmes (49 %) ont affiché leur désaccord concernant la déclaration selon laquelle les décisions importantes doivent provenir des hommes. Dans les trois quarts des cas, les femmes ne sont pas d'accord avec l'opinion selon laquelle les femmes n'ont pas le droit de s'exprimer (79 %).

Tableau 17.6 Attitude sur le rôle des sexes								
Pourcentage de femmes qui ne sont pas d'accord avec certaines déclarations en ce qui concerne le rôle des sexes dans certains aspects de la vie du ménage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006								
Caractéristique	Pourcentage de femmes qui ne sont pas d'accord avec les déclarations suivantes :						Effectif de femmes	Nombre moyen de déclarations avec lesquelles les femmes ne sont pas d'accord
	Les décisions importantes devraient être prises par l'homme dans le ménage	L'homme ne devrait pas aider dans les travaux domestiques quand la femme travaille en dehors du ménage	Une femme mariée ne devrait pas être autorisée à travailler en dehors de la maison	Une femme n'a pas le droit d'exprimer son opinion si elle n'est pas d'accord avec ce que dit le mari	Une femme devrait supporter d'être battue par son mari pour maintenir le ménage ensemble	C'est mieux de donner de l'instruction aux garçons qu'aux filles		
Groupe d'âges								
15-19	41,2	90,4	63,1	79,7	93,1	97,6	1 336	4,7
20-29	51,6	93,0	68,8	79,0	96,0	98,4	1 908	4,9
30-39	53,6	94,5	69,0	80,0	97,2	98,0	1 142	4,9
40-49	48,5	94,7	65,2	79,1	95,6	98,4	922	4,8
Enfants vivants								
0	47,6	91,9	68,6	77,9	94,4	98,3	2 211	4,8
1-2	52,0	93,0	66,2	81,6	96,5	97,6	1 443	4,9
3-4	49,4	94,7	64,0	80,1	96,4	98,1	846	4,8
5 ou +	46,1	94,2	65,7	79,0	95,6	98,4	809	4,8
État matrimonial								
Célibataire	46,1	91,7	67,8	77,2	94,5	98,4	1 765	4,8
En union avec cohabitation	50,2	93,1	66,1	80,3	95,9	98,1	2 626	4,8
En union sans cohabitation	52,5	95,3	67,9	83,4	95,8	96,5	435	4,9
En rupture d'union	48,6	94,5	65,9	79,2	96,3	98,5	483	4,8
Milieu de résidence								
Aire Métropolitaine	56,7	92,8	71,8	82,3	95,5	97,7	1 436	5,0
Autres Villes	48,2	93,8	66,5	78,6	97,0	98,3	1 088	4,8
Ensemble urbain	53,0	93,3	69,5	80,7	96,2	97,9	2 524	4,9
Rural	45,1	92,7	64,3	78,3	94,8	98,3	2 785	4,7
Niveau d'instruction								
Aucune instruction	43,3	92,8	61,1	78,0	94,6	97,7	1 067	4,7
Primaire/alphab.	42,6	92,6	61,6	79,1	94,4	97,8	2 190	4,7
Secondaire +	58,4	93,5	75,3	80,5	97,1	98,7	2 052	5,0
Situation par rapport à l'emploi								
Ne travaille pas	47,7	92,1	66,6	79,6	95,1	98,0	2 991	4,8
Travaille pour de l'argent	50,2	94,2	67,4	79,0	96,1	98,6	2 253	4,9
Ne travaille pas pour de l'argent	52,6	90,4	54,5	83,8	89,9	88,1	65	4,6
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	41,7	91,5	56,4	79,5	93,0	97,7	776	4,6
Second	42,1	92,6	63,3	80,1	95,9	98,6	926	4,7
Moyen	45,7	93,6	63,0	79,3	94,1	98,1	918	4,7
Quatrième	51,1	94,2	69,9	80,0	96,2	97,8	1 261	4,9
Le plus riche	57,1	92,6	74,2	78,5	96,7	98,3	1 428	5,0
Ensemble	48,9	93,0	66,8	79,4	95,5	98,1	5 309	4,8

Le nombre moyen de déclarations avec lesquelles les femmes ne ont pas d'accord s'établit à 4,8 et on ne note pas de variation significative.

Pendant longtemps et à un certain point jusqu'à aujourd'hui, dans de nombreuses cultures dont la nôtre, l'homme se définit par les notions de contrôle et de pouvoir, d'indépendance et la femme comme devant être soumise, dépendante « traitant l'homme avec déférence ». L'un des objectifs du Millénaire pour le développement étant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'enquête a requis l'opinion des femmes concernant des raisons justifiant le recours à la violence par les hommes dans certaines situations.

Approbation par les femmes de certaines raisons justifiant le fait de battre les femmes

L'analyse des données présentées au tableau 17.7 montre que pour une femme sur cinq, l'homme a le droit de battre son épouse/partenaire quand celle-ci sort sans le lui dire (21 %) ou néglige les enfants (20 %). Un pourcentage relativement élevé de femmes accepte qu'un homme batte sa femme si elle laisse brûler la nourriture, lui tient tête ou refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui (entre 7 % et 8 % pour tous les cas.). Près d'un tiers des enquêtées ont affirmé leur consentement avec au moins l'une de ces raisons. Ces avis sont partagés en général par les femmes (29 %) non instruites, (36 %), les grandes multipares (38 %), celles résidant en milieu rural (34 %), les célibataires (32 %). On note que c'est parmi les femmes du département du Centre (42 %) et parmi celles des ménages les plus pauvres (40 %) que la proportion d'accord avec au moins une des raisons spécifiées est la plus élevée.

Le fait d'avoir été active ou non au cours des douze mois précédant l'enquête semble ne pas influencer sur l'opinion des femmes, sauf en ce qui concerne l'attitude violente de l'homme envers sa partenaire en cas de refus de rapports sexuels. En effet, cette pratique rencontre davantage l'adhésion des femmes ayant été rémunérées en nature que celle des autres catégories (16 % contre 7 % et 9 %).

Tableau 17.7 Approbation par les femmes de certaines raisons justifiant le fait de battre les femmes

Pourcentage de femmes qui sont d'accord avec certaines raisons spécifiques justifiant qu'un mari/partenaire batte sa femme/partenaire, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Approuve qu'un mari batte sa femme/partenaire quand :					D'accord avec au moins une des raisons spécifiées	Effectif
	Elle sort sans le lui dire	Elle néglige les enfants	Elle discute ses opinions avec lui	Elle refuse des rapports sexuels avec lui	Elle brûle la nourriture		
Groupe d'âges							
15-19	21,1	21,0	8,3	8,8	8,6	29,2	1 340
20-29	19,8	18,0	6,4	7,0	6,1	27,1	1 899
30-39	22,3	22,7	5,7	7,8	7,2	31,6	1 146
40-49	20,9	20,7	7,8	8,5	7,2	29,3	923
Enfants vivants							
0	18,3	18,3	6,5	6,8	6,8	25,8	2 213
1-2	21,4	20,8	6,4	8,2	6,8	30,8	1 444
3-4	19,5	18,8	6,1	6,6	6,5	25,9	841
5 ou +	28,5	26,0	10,0	11,5	9,5	37,6	812
État matrimonial							
Célibataire	23,3	24,2	7,2	7,5	9,7	31,8	1 765
En union avec cohabitation	20,5	19,3	7,6	8,9	6,5	28,5	2 626
En union sans cohabitation	17,3	14,6	3,1	6,1	3,4	23,2	435
Union rompue	17,2	16,3	5,8	5,6	4,6	26,6	483
Milieu de résidence							
Aire Métropolitaine	10,3	11,4	3,9	3,8	3,0	17,7	1 435
Autres Villes	22,5	19,7	5,0	7,3	7,5	30,1	1 121
Ensemble urbain	15,6	15,1	4,4	5,3	4,9	23,2	2 556
Rural	25,7	25,1	9,3	10,3	9,2	34,4	2 751
Département							
Aire Métropolitaine	10,4	11,4	3,9	3,8	3,0	17,7	1 437
Ouest (sans Aire Métro.)	21,7	20,9	6,2	7,9	6,8	29,3	862
Sud-Est	19,4	15,1	6,1	6,2	7,9	24,7	238
Nord	30,8	27,4	8,0	9,1	9,4	38,1	508
Nord-Est	15,5	15,4	2,6	3,8	7,8	22,9	164
Artibonite	27,8	28,0	9,8	11,9	7,4	38,5	788
Centre	29,5	28,7	13,3	14,8	13,2	41,7	379
Sud	19,3	16,1	4,5	8,1	8,7	24,3	334
Grande-Anse	23,4	18,6	6,0	10,1	7,7	27,6	179
Nord-Ouest	27,4	29,7	13,9	10,4	13,7	38,2	302
Nippes	20,9	20,0	4,4	3,4	5,4	28,2	120
Niveau d'instruction							
Aucune instruction	25,0	25,7	9,4	10,9	9,5	35,6	1 068
Primaire/alphab.	23,6	21,8	7,7	9,1	7,5	31,3	2 175
Secondaire +	15,9	15,8	4,9	5,1	5,5	23,1	2 066
Situation par rapport à l'emploi							
Ne travaille pas	19,6	19,5	6,3	6,7	7,0	27,8	2 990
Travaille pour de l'argent	22,7	21,4	7,7	9,2	7,3	30,7	2 254
Ne travaille pas pour de l'argent	15,9	14,6	10,0	16,0	7,3	24,3	65
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	29,8	31,5	12,6	14,1	13,0	40,3	776
Second	28,3	26,2	10,2	9,5	9,5	36,6	926
Moyen	27,0	22,6	8,3	10,4	9,2	34,0	918
Quatrième	17,4	18,2	4,6	6,3	4,6	26,4	1 261
Le plus riche	10,3	10,6	3,0	3,3	3,4	16,9	1 428
Ensemble	20,9	20,2	7,0	7,9	7,1	29,0	5 309

Approbation par les femmes de certaines raisons justifiant le refus d'avoir des rapports sexuels avec leur mari/partenaire

Les relations sexuelles impliquant les deux partenaires et ayant pour finalité la communion, le bien-être de chacun tant du point de vue émotionnel que physique, demandent/exigent la participation, l'adhésion des deux parties. Certains tabous concernant le rôle de la femme dans le couple persistent encore en dépit des activités d'éducation, de sensibilisation de la population et des jeunes en particulier sur l'équité de genre, entreprises par divers secteurs depuis de nombreuses années. L'EMMUS-IV a cherché à déterminer l'attitude des femmes en la matière, dans certaines circonstances telles que la connaissance d'existence d'une maladie sexuellement transmissible, de relations extra conjugales.

Les résultats sont présentés au tableau 17.8. Dans l'ensemble, quelle que soit la raison mentionnée, plus des trois quarts des femmes estiment qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint. La connaissance de l'existence d'une maladie sexuellement transmissible constitue la première raison évoquée par les femmes pour justifier un tel refus (89 %), suivie des cas de fatigue et/ou de mauvaise humeur et de la connaissance de relations extraconjugales (78 % dans les deux cas).

Les différences en fonction de l'âge, de la parité et du niveau d'instruction sont peu marquées. La connaissance de l'existence d'une IST est moins fréquemment considérée comme une cause de refus par les femmes qui ont été rémunérées en nature (75 %).

Un pourcentage relativement élevé de femmes (8 %) ont réfuté ces raisons. C'est parmi les femmes rémunérées en nature que ce pourcentage est le plus élevé (18 %).

Tableau 17.8 Approbation par les femmes de certaines raisons justifiant le refus d'avoir des rapports sexuels avec leur mari/partenaire

Pourcentage des femme qui sont d'accord avec certaines raisons spécifiques justifiant qu'une femme refuse les rapports sexuels avec son mari/partenaire, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Approuve qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari quand :				Effectif
	Elle sait que son mari a une IST	Elle sait que son mari a des rapports sexuels avec d'autres femmes	Elle est fatiguée/pas d'humeur	D'accord avec aucune des raisons spécifiées	
Groupe d'âges					
15-19	88,5	78,5	76,9	8,5	1 340
20-29	89,6	78,0	78,7	6,6	1 899
30-39	89,3	78,9	78,9	7,4	1 146
40-49	89,0	77,1	79,4	8,3	923
Enfants vivants					
0	88,5	77,8	77,0	8,1	2 213
1-2	89,2	76,6	78,8	7,5	1 444
3-4	90,8	82,0	80,9	5,8	841
5 ou +	89,2	77,7	78,8	8,0	812
État matrimonial					
Célibataire	87,2	77,1	75,9	9,1	1 765
En union avec cohabitation	90,6	78,7	80,3	6,5	2 626
En union sans cohabitation	88,8	79,0	78,3	6,2	435
Union rompue	88,9	78,2	77,2	8,7	483
Milieu de résidence					
Aire Métropolitaine	85,9	76,0	73,4	11,1	1 435
Autres Villes	90,4	78,5	80,9	5,2	1 121
Ensemble urbain	87,8	77,1	76,7	8,5	2 556
Rural	90,3	79,2	80,0	6,6	2 751
Département					
Aire Métropolitaine	86,1	75,9	73,3	11,1	1 437
Ouest (sans Aire Métro.)	92,4	81,6	80,0	5,1	862
Sud-Est	91,6	77,0	79,6	6,1	238
Nord	90,5	79,9	77,9	6,8	508
Nord-Est	88,4	79,1	79,0	8,3	164
Artibonite	87,8	72,0	77,5	6,8	788
Centre	90,5	81,1	83,2	4,6	379
Sud	96,4	88,0	92,1	2,0	334
Grande-Anse	86,7	74,2	76,0	9,6	179
Nord-Ouest	86,1	79,6	78,1	10,0	302
Nippes	90,4	79,9	82,1	7,1	120
Niveau d'instruction					
Aucune instruction	89,7	76,2	78,5	7,6	1 068
Primaire/alphab.	89,2	77,2	78,4	7,2	2 175
Secondaire +	88,9	80,1	78,3	7,8	2 066
Situation par rapport à l'emploi					
Ne travaille pas	89,7	77,9	78,3	7,3	2 990
Travaille pour de l'argent	88,9	78,7	78,7	7,5	2 254
Ne travaille pas pour de l'argent	74,7	71,9	72,0	17,8	65
Quintile de bien-être économique					
Le plus pauvre	87,2	74,8	78,3	9,3	776
Second	90,7	80,8	81,8	6,2	926
Moyen	89,5	77,2	80,7	7,3	918
Quatrième	90,6	77,8	77,9	5,5	1 261
Le plus riche	87,8	79,1	75,1	9,3	1 428
Ensemble	89,2	78,1	78,4	7,5	5 309

17.6 CONTACT ET SUPPORT DE LA FAMILLE

L'éloignement ou la proximité de sa famille d'origine peut affecter le pouvoir d'action d'une femme, surtout quand celle-ci vit dans la famille de son mari. En effet, si elle peut bénéficier d'une aide et de soutien en cas de besoin, cela lui permet d'avoir une certaine autonomie par rapport à son mari et à la famille de son mari. Afin d'évaluer la perception des femmes concernant le support de leur famille, on leur a d'abord demandé si elles vivaient à proximité de leur famille et, si en cas de besoin, elles pouvaient compter sur leur famille pour être hébergées ou pour une aide financière. Les résultats sont présentés au tableau 17.9 séparément pour l'ensemble des femmes et pour les femmes en union, divorcées et veuves.

Tableau 17.9 Contact et support de la famille d'origine			
Pourcentage de l'ensemble des femmes et de celles en union, divorcées ou veuves, qui vivent à proximité des membres de leur propre famille, pourcentage de celles qui pourraient être accueillies par leur famille en cas de besoin et pourcentage de celles qui pourraient compter sur leur famille pour une aide financière, EMMUS-IV Haïti 2005-2006			
Résidence et support de la famille d'origine	Ensemble des femmes	Femmes en union, divorcées ou veuves	
		Vivant avec des parents du mari/partenaire	Ne vivant pas avec des parents du mari/partenaire
A des membres de la famille d'origine vivant à proximité ¹	80,4	79,5	83,4
Des membres de la famille d'origine pourraient héberger la femme pour quelques nuits en cas de besoin	87,1	85,0	85,3
Des membres de la famille d'origine pourraient aider financièrement la femme en cas de besoin	60,6	56,7	51,3
Effectif	5 309	412	3 081
¹ Y compris les femmes dont des membres de la famille d'origine vivent avec elles			

On constate que la majorité des femmes vivent à proximité des membres de leur famille (80 %). Dans l'ensemble, elles estiment pouvoir être accueillies en cas de besoin (87 %). Cependant, moins des deux tiers des enquêtées pensent pouvoir bénéficier du support financier d'un membre de leur famille (61 %).

Aucune différence significative n'a été constatée entre les femmes qui cohabitent avec leurs beaux parents et celles qui vivent seules ou avec leur conjoint uniquement, quelle que soit la situation considérée.

17.7 POSSESSION DE BIENS PAR LES FEMMES

L'analyse des données du tableau 17.10 indique que la maison familiale (26 %), les terres (25 %) et le bétail (21 %) constituent les principaux biens dont disposent les femmes, seules ou en commun. La possession d'autres logements et de véhicules n'est pas très importante (respectivement 5 % et 2 %). L'acquisition de biens se fait dans la majorité des cas avec quelqu'un d'autre (16 % pour les terres et 20 % pour la maison familiale, par exemple), à l'exception du bétail qui s'acquiert le plus souvent par la femme seulement (13 %).

La femme peut s'octroyer, à des degrés divers, le droit de vendre ses biens ou ceux du ménage. Elle peut céder plus fréquemment le bétail (86 %), l'autre/les autres maisons non familiales (84 %) et les terres (81 %) que la maison familiale (72 %).

Tableau 17.10 Possession de biens						
Pourcentage de femmes qui possèdent personnellement certains biens, pourcentage de femme qui possèdent certains biens en commun avec quelqu'un d'autre, et parmi les femmes qui possèdent certains biens personnellement, pourcentage de celles qui pourraient les vendre sans la permission de quelqu'un d'autre, selon le type de biens, EMMUS-IV Haïti 2005-2006						
Type de biens	Pourcentage de femmes qui possèdent certains biens				Pourcentage qui possèdent personnellement des biens	
	Personnel- lement	Avec quelqu'un d'autre	Personnel- lement ou avec quelqu'un d'autre	Effectif de femmes	Pourcentage de celles qui pourraient les vendre sans permission	Effectif de femmes qui possèdent des biens
Terre	8,5	16,4	25,0	5 309	80,7	454
Le logement dans lequel elle habite	6,3	19,9	26,1	5 309	71,7	334
N'importe lequel autre logement/habitation	1,6	3,3	4,9	5 309	84,1	83
Voiture	0,3	1,7	2,0	5 309	*	16
Bétail	12,9	8,4	21,3	5 309	85,7	687

* Basé sur trop peu de cas non pondérés

17.8 AUTONOMIE FINANCIÈRE

Un peu plus de deux femmes sur cinq sont propriétaires, seules ou en commun, d'au moins un bien (41 %) et 17 % peuvent en disposer sans solliciter la permission de quiconque (tableau 17.11).

Le pourcentage de femmes en possession d'un bien et ayant la faculté de le vendre augmente avec l'âge et la parité. Ces situations sont plus fréquemment observées en milieu rural qu'en milieu urbain (21 % contre 13 %), dans les départements de l'Artibonite (28 %), du Centre et des Nippes (22 %) et du Sud-Est (23 %), chez les femmes non instruites (22 %) et chez celles rémunérées en nature (37 %).

La question relative à la connaissance de l'existence des programmes de crédit et à l'accès au crédit a été posée au cours de l'enquête. Un faible pourcentage de femmes connaît l'existence de ces programmes (18 %) et très peu en ont bénéficié (5 %). Ce sont surtout les femmes âgées de 30 ans et plus, les grandes multipares, celles en union avec cohabitation ou en rupture d'union, les plus instruites, celles qui ont été rémunérées en espèces et celles provenant des départements du Nord-Est et du Sud-Est qui connaissent le plus fréquemment ces programmes et qui y ont également un accès plus grand. Si le niveau de connaissance des femmes du milieu urbain relatif à l'existence de ces programmes est plus élevé que celui des femmes résidant en milieu rural (21 % contre 16 %), leur niveau d'accès n'en est pas différent pour autant (5 % contre 4 %).

L'autonomie financière des femmes a été également appréhendée à travers leur droit de regard sur certaines dépenses personnelles ou celles du ménage et le pouvoir de décider seules de la façon d'utiliser leur argent.

Tableau 17.11 Autonomie financière

Pourcentage de femmes qui possèdent des biens et de celles qui en détiennent le contrôle, pourcentage des femmes qui sont exposées aux programmes de prêts et de financement d'institutions financières, et pourcentage des femmes qui détiennent le contrôle de l'argent pour certaines dépenses, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristiques	Possession de biens		Exposition aux programmes de prêts et de financement		Contrôle de l'argent nécessaire pour :		A de l'argent en propre dont elle peut disposer seule sans autorisation	Effectif
	Possède au moins un bien seule ou en commun ¹	Possède seule au moins un bien et peut le vendre sans permission	Connaît les programmes de prêts et de financement	A déjà pris ou bénéficié d'un prêt	L'achat d'au moins un article du ménage ²	L'achat d'au moins un article personnel ³		
Groupe d'âges								
15-19	13,8	5,8	12,9	1,4	26,5	35,9	34,8	1 336
20-29	32,6	14,6	18,0	4,0	61,9	81,1	64,5	1 908
30-39	59,7	22,5	23,2	7,0	89,0	96,0	70,8	1 142
40-49	75,7	30,2	20,8	7,3	94,0	96,1	72,3	922
Enfants vivants								
0	18,3	9,1	15,9	2,7	32,0	50,1	46,8	2 211
1-2	42,9	17,2	19,8	5,0	82,2	90,6	69,8	1 443
3-4	65,6	24,5	20,1	7,0	91,4	96,6	69,5	846
5 ou +	75,3	29,1	20,6	6,4	93,0	96,3	67,0	809
État matrimonial								
Célibataire	14,4	7,2	14,7	2,1	25,3	41,6	40,6	1 765
En union avec cohabitation	59,8	21,6	20,3	6,3	86,2	93,4	68,6	2 626
En union sans cohabitation	37,4	19,3	18,1	3,1	77,5	90,1	69,0	435
En rupture d'union	41,1	23,5	20,7	5,5	76,5	89,5	73,0	483
Milieu de résidence								
Aire Métropolitaine	24,5	10,4	11,3	3,4	60,2	77,1	66,3	1 436
Autres Villes	36,6	15,7	34,0	6,7	64,6	75,7	59,8	1 088
Ensemble urbain	29,7	12,7	21,1	4,8	62,1	76,5	63,5	2 524
Rural	51,6	20,6	15,8	4,4	66,5	74,7	56,3	2 785
Département								
Aire Métropolitaine	24,5	10,4	11,3	3,4	60,2	77,1	66,3	1 436
Ouest (sans Aire Métro.)	40,7	16,0	15,8	3,8	63,2	75,1	57,5	862
Sud-Est	50,7	22,6	34,3	9,1	65,4	69,2	55,8	238
Nord	41,8	13,9	15,1	2,6	62,7	76,9	62,6	508
Nord-Est	43,3	14,7	35,9	7,5	63,1	72,1	59,2	164
Artibonite	55,5	28,1	21,8	4,6	70,7	78,0	55,3	788
Centre	59,6	22,3	20,1	4,3	72,5	74,2	44,8	379
Sud	41,6	14,1	24,1	10,6	55,2	72,5	66,7	334
Grande-Anse	44,3	19,2	19,9	3,7	72,1	71,1	55,7	179
Nord-Ouest	46,4	14,4	26,0	4,8	69,2	76,9	61,8	302
Nippes	50,1	21,6	12,9	5,0	65,0	72,4	51,8	120
Niveau d'instruction								
Aucune instruction	64,2	21,8	13,2	3,8	86,7	91,2	62,9	1 067
Primaire/alphab.	41,4	18,2	17,5	3,8	65,7	72,3	56,1	2 190
Secondaire +	29,1	12,8	21,9	5,8	51,5	70,8	62,0	2 052
Situation par rapport à l'emploi								
Ne travaille pas	28,7	10,5	14,7	2,0	50,6	61,5	41,7	2 991
Travaille pour de l'argent	56,9	24,6	23,2	8,0	82,1	93,7	83,4	2 253
Ne travaille pas pour de l'argent	75,3	36,8	14,3	5,1	85,8	91,6	70,7	65
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	54,5	22,1	10,6	3,2	72,6	78,4	59,4	776
Second	56,4	21,8	14,2	3,8	66,9	74,4	55,5	926
Moyen	44,3	20,4	22,6	4,8	69,3	73,9	56,9	918
Quatrième	32,8	14,0	20,2	4,6	65,4	77,6	59,1	1 261
Le plus riche	29,5	10,9	20,8	5,7	54,2	74,0	65,1	1 428
Ensemble	41,2	16,8	18,3	4,6	64,4	75,5	59,7	5 309

¹ Terre, logement habité, autre logement, bétail et/ou voiture

² Aliments au détail et/ou aliments en gros

³ Vêtements, médicaments et/ou articles de toilettes

Cette capacité de contrôle sur les dépenses est davantage exercée à partir de 30 ans, par les femmes ayant déjà eu des enfants, celles en union avec cohabitation, celles sans instruction et celles ayant eu une activité rémunératrice. Les plus fortes proportions de femmes pouvant disposer de l'argent pour les dépenses du ménage sont observées chez celles vivant en milieu rural et résidant dans les départements de l'Artibonite, du Centre, de la Grande Anse. S'agissant des dépenses personnelles, les pourcentages varient peu en fonction du milieu de résidence et des départements.

Les femmes les plus âgées, celles ayant déjà eu des enfants, celles en union et en union rompue, celles résidant en milieu urbain, dans les départements du Nord, du Nord-Ouest et du Sud, et celles qui ont été rétribuées en espèces disposent de plus de latitude quant à l'usage de leur argent que les femmes appartenant aux autres catégories.

17.9 DECISION DE L'UTILISATION DU REVENU ET CONTRIBUTION AUX DEPENSES DU MENAGE

Le tableau 17.12 présente, d'une part la répartition des femmes qui gagnent de l'argent selon la personne qui décide de son utilisation et, d'autre part, la répartition des femmes qui gagnent de l'argent selon la proportion dépensée pour les charges du ménage, selon les caractéristiques sociodémographiques.

Environ une femme sur deux décide seule (52 %) de l'utilisation de son revenu. Dans 45 % des cas, elles décident conjointement avec leur mari/partenaire.

L'âge et la parité semblent influencer sur la façon de disposer de l'argent gagné par la femme. La prise de décision par elle-même est plus importante entre 15-19 ans (72 %), chez les nullipares (74 %), chez les femmes en union sans cohabitation (78 %). On note en outre qu'elle diminue avec l'âge tandis qu'à l'opposé, la concertation augmente avec l'âge de la femme et le nombre d'enfants.

Le pourcentage d'enquêtées dont cette décision émane seulement du conjoint est relativement faible (3 %). Cette situation est surtout observée chez les jeunes femmes (8 %).

Les femmes résidant en milieu urbain, principalement dans l'aire métropolitaine décident davantage seules (57 %) que celles habitant en milieu rural (48 %) alors que la tendance inverse est observée en cas de décision conjointe (39 % en milieu urbain contre 49 % en milieu rural). Qu'elles viennent du milieu urbain (4 %) ou du milieu rural (3 %), aucune différence significative n'a été observée dans les cas où c'est le partenaire qui prend la décision.

Concernant la distribution selon la zone géographique, on remarque un pourcentage de femmes ayant décidé par elles mêmes plus élevé dans le Centre (60 %) et le Nord-Ouest (59 %) alors que la Grande Anse se caractérise par une plus forte proportion de femmes qui décident en commun avec leur conjoint (71 %).

En ce qui concerne le niveau d'instruction, on constate que plus la femme est instruite (59 %), plus elle agit seule tandis que la tendance au partage de la décision s'observe surtout chez les femmes sans instruction (53 %). Aucune différence n'a été notée en ce qui concerne la décision prise par le conjoint seul.

En ce qui concerne l'apport financier de la femme dans le foyer, on constate que dans la majorité des cas (70 %), la contribution de la femme est inférieure à celle du conjoint. Cette situation est plus fréquente chez les femmes âgées de 15-19 ans (86 %), celles ayant 1-2 enfants (76 %) et chez celles résidant dans le département du Sud (82 %). La répartition selon l'état matrimonial et le milieu de résidence n'a fait apparaître aucune différence significative.

Tableau 17.12 Décision de l'utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Répartition (en %) des femmes qui gagnent de l'argent selon la personne qui décide de son utilisation et répartition (en %) des femmes qui gagnent de l'argent selon la proportion dépensée pour les charges du ménage, et selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Femmes qui gagnent de l'argent												
	Personne qui décide de l'utilisation de l'argent gagné par la femme				Proportion dépensée pour les charges du ménage :								
					Total	Plus que lui	Moins que lui	A peu près la même	Mari/ partenaire n'apporte pas d'argent	NSP	ND	Total	Effectif de femmes
Groupe d'âges													
15-19	71,9	19,6	7,5	1,1	100,0	8,4	86,0	2,3	3,1	0,2	0,0	100,0	58
20-29	54,9	42,3	2,6	0,0	100,0	13,8	74,9	8,6	1,2	1,2	0,3	100,0	565
30-39	52,3	43,9	3,5	0,0	100,0	15,5	70,1	12,0	1,1	1,0	0,3	100,0	558
40-49	44,9	52,2	2,8	0,0	100,0	19,6	62,3	16,4	0,6	1,0	0,1	100,0	474
Enfants vivants													
0	74,3	20,8	4,9	0,0	100,0	17,0	68,1	7,1	3,7	4,0	0,0	100,0	178
1-2	51,7	45,2	2,5	0,1	100,0	14,2	75,7	8,3	1,2	0,2	0,5	100,0	601
3-4	49,7	47,0	3,3	0,0	100,0	17,1	67,4	13,8	0,3	1,3	0,1	100,0	444
5 ou +	44,7	52,1	3,2	0,0	100,0	16,4	65,8	16,5	0,5	0,8	0,0	100,0	434
État matrimonial													
En union avec cohabitation	47,8	49,0	3,0	0,0	100,0	15,6	70,0	12,3	1,0	1,0	0,2	100,0	1 439
En union sans cohabitation	78,3	17,4	3,8	0,0	100,0	17,6	70,7	8,3	1,4	1,5	0,5	100,0	217
Milieu de résidence													
Aire Métropolitaine	57,5	39,6	3,0	0,0	100,0	19,0	68,5	9,5	2,2	0,9	0,0	100,0	387
Autres Villes	56,2	38,8	4,3	0,2	100,0	19,4	69,4	8,9	0,7	1,0	0,6	100,0	336
Ensemble urbain	56,9	39,2	3,6	0,1	100,0	19,2	68,9	9,2	1,5	1,0	0,3	100,0	723
Rural	47,8	49,2	2,8	0,0	100,0	13,3	71,0	13,8	0,7	1,1	0,2	100,0	933
Département													
Aire Métropolitaine	57,5	39,6	3,0	0,0	100,0	19,0	68,5	9,5	2,2	0,9	0,0	100,0	387
Ouest (sans Aire Métro.)	52,0	45,8	2,1	0,0	100,0	12,6	71,9	14,2	0,0	1,3	0,0	100,0	274
Sud-Est	42,4	55,8	1,8	0,0	100,0	13,8	70,9	13,7	0,6	1,0	0,0	100,0	87
Nord	48,2	49,6	2,1	0,0	100,0	21,9	68,2	9,0	0,0	0,8	0,0	100,0	162
Nord-Est	46,2	49,8	2,9	1,0	100,0	20,1	66,7	12,4	0,4	0,4	0,0	100,0	60
Artibonite	53,4	41,9	4,1	0,0	100,0	14,1	69,1	14,0	0,5	1,7	0,6	100,0	245
Centre	59,6	34,8	5,6	0,0	100,0	14,6	65,1	16,4	3,6	0,4	0,0	100,0	137
Sud	43,8	55,5	0,7	0,0	100,0	8,8	82,0	7,9	0,0	1,2	0,0	100,0	111
Grande-Anse	24,4	70,7	3,6	0,0	100,0	11,2	75,5	10,8	0,0	1,3	1,2	100,0	60
Nord-Ouest	58,9	33,6	6,2	0,0	100,0	22,7	66,7	7,2	1,1	1,0	1,3	100,0	91
Nippes	47,8	48,3	3,9	0,0	100,0	8,0	73,0	16,5	2,5	0,0	0,0	100,0	43
Niveau d'instruction													
Aucune instruction	44,5	52,7	2,9	0,0	100,0	14,0	64,9	19,4	0,8	1,0	0,0	100,0	532
Primaire/alphab.	52,9	43,5	3,4	0,0	100,0	16,2	72,4	8,8	0,9	1,6	0,2	100,0	669
Secondaire +	58,7	37,7	3,0	0,1	100,0	17,6	72,7	7,3	1,6	0,3	0,5	100,0	455
Quintile de bien-être économique													
Le plus pauvre	49,9	47,4	2,7	0,0	100,0	13,5	72,2	13,3	0,4	0,5	0,0	100,0	284
Second	43,9	53,9	2,2	0,0	100,0	13,8	65,5	17,7	0,8	2,1	0,0	100,0	325
Moyen	49,5	45,9	4,3	0,0	100,0	13,0	74,4	10,7	0,9	0,7	0,3	100,0	315
Quatrième	54,7	42,4	2,0	0,2	100,0	17,7	70,0	8,8	1,8	1,0	0,7	100,0	386
Le plus riche	59,4	36,1	4,5	0,0	100,0	20,1	68,8	9,3	1,1	0,8	0,0	100,0	348
Ensemble	51,8	44,8	3,1	0,0	100,0	15,8	70,1	11,8	1,0	1,1	0,2	100,0	1 656

On constate que 16 % des femmes ont déclaré dépenser une part plus importante de leurs gains pour couvrir les frais du ménage. Il s'agit principalement des femmes de 40-49 ans (20 %), de celles résidant en milieu urbain (19 %), de celles des départements du Nord (22 %), du Nord-Est (20 %), du Nord-Ouest (23 %) et de celles du quintile le plus riche (20 %). Les écarts relatifs aux autres caractéristiques sont peu importants.

Les femmes dont la contribution aux dépenses pour couvrir les besoins du ménage est identique à celui de leur conjoint ont été davantage remarquées chez les femmes les plus âgées (16 %), chez les grandes multipares (17 %), celles du milieu rural (14 %) et celles des départements du Centre (16 %) et des Nippes (17 %).

Il faut souligner que pour un faible pourcentage de femmes (1,0 %), le conjoint ne contribue pas aux dépenses du ménage.

17.10 INTÉGRATION DANS DES GROUPES DE FEMMES

Les femmes peuvent trouver dans la participation à la vie civile un moyen d'augmenter leur pouvoir d'action.

Il ressort de l'analyse des données du tableau 17.13 que les femmes ne s'impliquent pas dans la vie associative ; en effet, un peu plus de neuf sur dix (91 %) ont déclaré qu'elles n'allaient jamais à des réunions. À l'opposé, 9 % se sont réunies pour discuter d'au moins un problème. Il s'agit surtout des femmes de 30-49 ans (au moins 11 %), de celles qui ont des enfants (au moins 11 % pour 3 enfants et plus), celles en union avec cohabitation (12 %), de celles du milieu rural (11 %), de celles du département du Centre (19 %) et de celles qui ne travaillent pas pour de l'argent (26 %).

De plus, on note qu'un faible pourcentage de femmes (2 %) a déclaré être membre d'une coopérative. On remarque que l'appartenance au groupe augmente avec l'âge et la parité et s'observe plus fréquemment chez les femmes âgées de 30-39 ans (4 %), celles ayant 3-4 enfants (4 %), celles en union (3 % en moyenne) ou celles qui avaient effectué une activité génératrice de revenus dans les douze mois ayant précédé l'enquête, qu'elles aient été rémunérées en espèces ou en nature (respectivement 4 % et 5 %). La proportion de femmes membres d'une coopérative est plus élevée dans les départements de l'Ouest et du Nord-Ouest (5 %), du Nord-Est et du Sud-Est (4 %). Les variations en fonction du niveau d'instruction sont peu marquées.

Les réunions portent invariablement sur les sujets relatifs à la vie de la communauté, à l'éducation, à la santé et aux problèmes concernant les femmes (7 %). Les femmes qui se réunissent pour discuter sont surtout les femmes à partir de la trentaine, celles à parité moyenne ou élevée, celles en union avec cohabitation, celles qui résident en milieu rural, celles des départements du Centre, de la Grande Anse et du Nord-Ouest et celles ayant été rétribuées en nature. L'analyse en fonction du niveau d'instruction ne fait apparaître aucune différence significative.

Tableau 17.13 Intégration dans des groupements de femmes

Pourcentage de femmes qui ont l'habitude de se réunir avec d'autres femmes de la communauté pour discuter de différents types de problèmes et pourcentage de femmes membres de coopérative, selon les caractéristiques sociodémographiques, EMMUS-IV Haïti 2005-2006

Caractéristique	Femmes qui se réunissent pour discuter de problèmes concernant :					Pourcentage qui ne vont à aucune réunion	Pourcentage membres de coopérative	Effectif
	La communauté	L'éducation	La santé	Les femmes	Au moins un problème			
Groupe d'âges								
15-19	4,1	4,2	3,9	4,0	5,2	94,8	0,8	1 336
20-29	6,0	6,3	7,2	6,7	8,8	91,2	2,5	1 908
30-39	10,4	10,1	10,4	10,7	12,5	87,5	3,9	1 142
40-49	9,3	8,1	9,0	8,7	10,9	89,1	3,0	922
Enfants vivants								
0	5,0	5,5	5,4	5,1	6,9	93,1	1,0	2 211
1-2	7,2	6,3	7,5	6,8	9,1	90,9	3,2	1 443
3-4	9,7	9,7	10,0	10,8	12,4	87,6	4,2	846
5 ou +	9,6	8,7	9,8	10,0	11,3	88,7	3,0	809
État matrimonial								
Célibataire	4,7	5,2	4,9	4,8	6,5	93,5	0,9	1 765
En union avec cohabitation	9,2	8,7	9,7	9,4	11,7	88,3	3,4	2 626
En union sans cohabitation	6,7	6,0	6,6	7,1	7,8	92,2	2,8	435
En rupture d'union	4,4	4,0	4,4	4,2	4,9	95,1	2,4	483
Milieu de résidence								
Aire Métropolitaine	2,8	2,8	3,2	3,0	4,2	95,8	0,7	1 436
Autres Villes	8,7	8,9	9,0	8,9	11,2	88,8	3,2	1 088
Ensemble urbain	5,3	5,4	5,7	5,6	7,2	92,8	1,8	2 524
Rural	8,6	8,2	8,9	8,7	10,7	89,3	3,0	2 785
Département								
Aire Métropolitaine	2,8	2,8	3,2	3,0	4,2	95,8	0,7	1 436
Ouest (sans Aire Métro.)	6,0	5,6	5,8	5,6	6,7	93,3	4,9	862
Sud-Est	10,8	10,1	9,4	10,5	11,6	88,4	4,1	238
Nord	5,6	6,9	6,8	6,5	7,7	92,3	1,1	508
Nord-Est	8,9	7,6	8,6	9,2	10,8	89,2	4,3	164
Artibonite	9,0	8,7	9,8	8,7	12,2	87,8	2,5	788
Centre	13,6	11,6	14,6	15,2	19,0	81,0	2,1	379
Sud	6,6	5,4	5,0	5,8	7,6	92,4	2,9	334
Grande-Anse	14,5	15,0	14,8	14,5	16,1	83,9	1,3	179
Nord-Ouest	12,6	14,7	14,9	14,4	15,8	84,2	4,6	302
Nippes	4,7	3,5	3,4	4,0	5,9	94,1	1,0	120
Niveau d'instruction								
Aucune instruction	6,7	5,1	7,0	6,4	8,5	91,5	1,7	1 067
Primaire/alphab.	7,5	7,2	7,6	7,9	9,1	90,9	2,7	2 190
Secondaire +	6,8	7,5	7,4	6,9	9,3	90,7	2,6	2 052
Situation par rapport à l'emploi								
Ne travaille pas	5,7	6,1	6,5	6,2	7,8	92,2	1,1	2 991
Travaille pour de l'argent	8,6	7,7	8,2	8,2	10,2	89,8	4,2	2 253
Ne travaille pas pour de l'argent	19,9	17,7	19,0	19,4	25,8	74,2	4,9	65
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	8,8	7,5	8,3	8,6	9,8	90,2	1,5	776
Second	8,0	7,1	8,6	8,4	10,2	89,8	1,8	926
Moyen	8,8	8,6	9,0	8,9	11,6	88,4	3,0	918
Quatrième	5,8	6,6	6,9	6,5	8,0	92,0	3,2	1 261
Le plus riche	5,5	5,6	5,4	5,3	7,1	92,9	2,3	1 428
Ensemble	7,1	6,9	7,4	7,2	9,0	91,0	2,4	5 309

17.11 MANQUE DE NOURRITURE

L'analyse des données du tableau 17.14 indique que, au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête, un peu plus d'un tiers des membres du ménage (34 %) « étaient allés se coucher le ventre vide ». Cet état de fait survient plus fréquemment en milieu rural (40 %) qu'en milieu urbain (29 %). Pour la majorité des membres du ménage, cette situation durait depuis deux jours (16 %). Les résultats montrent que les filles/femmes n'étaient pas les plus touchées (2 %).

Tableau 17.14 Manque de nourriture					
Répartition (en %) des femmes selon les membres du ménage qui sont allés se coucher en ayant faim pour 1, 2, 3 ou 4 jours ou plus au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête, selon le milieu de résidence, EMMUS-IV Haïti 2005-2006					
Membres du ménage qui sont allés se coucher en ayant faim au cours des 7 jours précédant l'enquête	Milieu de résidence				
	Aire Métropolitaine	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Enquêtée seule pendant :					
1 jour	0,5	0,6	0,5	0,7	0,6
2 jours	0,5	0,3	0,4	0,5	0,5
3 jours	0,1	1,0	0,5	0,2	0,3
4 jours ou plus	0,4	0,3	0,4	0,0	0,2
Ensemble enquêtée seule	1,5	2,1	1,8	1,5	1,6
Enquêtée et d'autres femmes/filles seulement pendant :					
1 jour	0,1	1,0	0,5	0,5	0,5
2 jours	1,0	1,3	1,1	0,9	1,0
3 jours	0,1	0,7	0,3	0,1	0,2
4 jours ou plus	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Ensemble enquêtée et d'autres femmes/filles seulement	1,4	3,0	2,1	1,5	1,8
Enquêtée et d'autres personnes des deux sexes ou de sexe masculin pendant :					
1 jour	4,9	7,9	6,2	7,4	6,8
2 jours	13,0	13,5	13,2	17,5	15,5
3 jours	3,1	9,3	5,8	10,1	8,0
4 jours ou plus	1,8	5,2	3,3	4,9	4,1
Ensemble enquêtée et d'autres personnes des deux sexes ou de sexe masculin	22,9	35,9	28,5	39,8	34,4
Seulement d'autres personnes que l'enquêtée	0,4	0,6	0,4	0,1	0,3
Aucune personne	74,0	58,9	67,5	57,1	62,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	1 436	1 088	2 524	2 785	5 309